

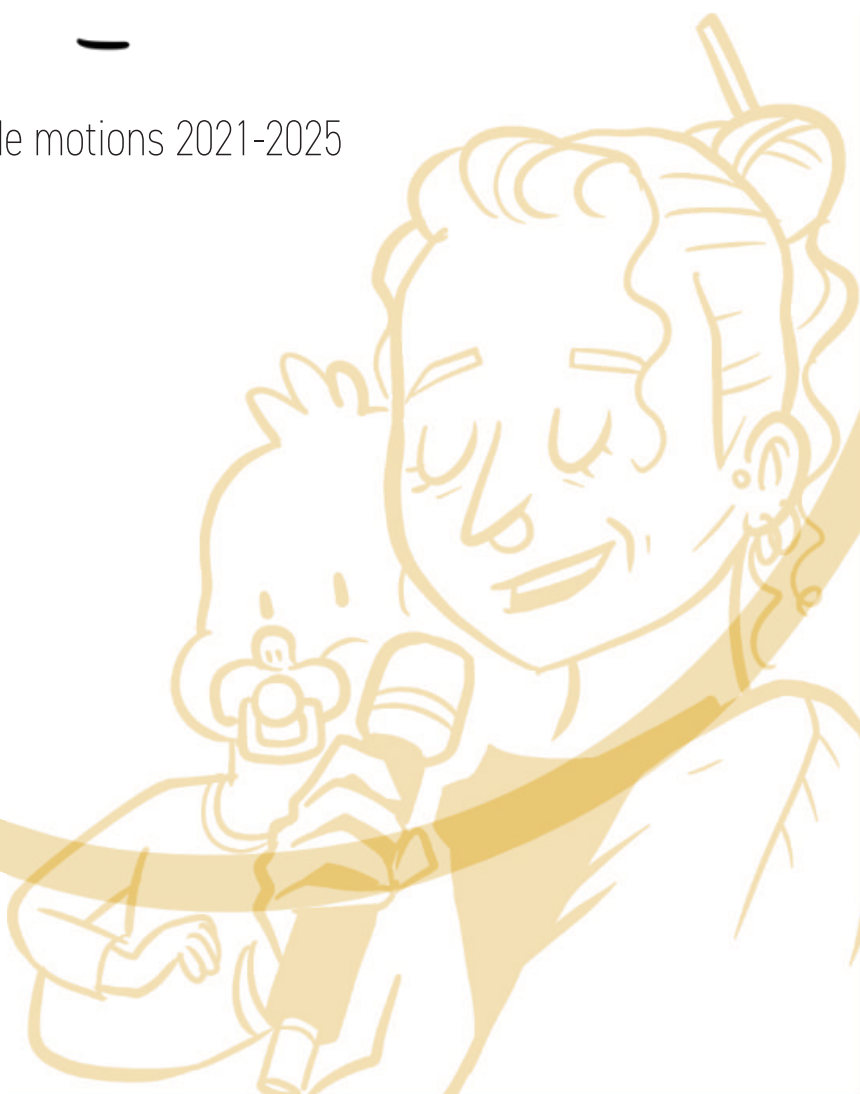


le CONSEIL RÉGIONAL
des PERSONNES
Accueillies / Accompagnées

OCCITANIE

CE QUE LA PRÉCARITÉ NOUS APPREND • DU VÉCU AUX PROPOSITIONS •

—
Recueil de motions 2021-2025



L'ACCÈS au LOGEMENT

des personnes en situation de précarité



60 participant-es



Partenaire Intervenant-e :

- Association ATRIUM - Agence Immobilière à Vocation Sociale (65)
- "Un chez soi d'abord" - Toulouse

30 juin
2022



Tarbes (65)



En préambule, notons que l'enjeu primordial est d'**augmenter la production de logements sociaux accessibles** afin de permettre à chacun de pouvoir accéder à un logement pérenne et de diminuer les délais d'obtention d'un logement social.

FACILITER L'ACCÈS A UN GARANT ET LE RECOURS AUX AIDES FINANCIÈRES

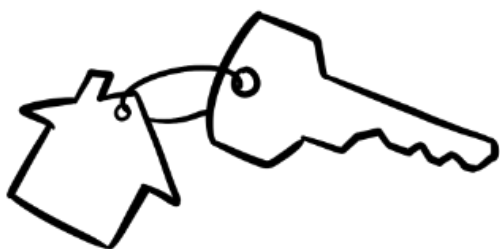


...pour pallier les problématiques de ressources

Élargir les conditions d'éligibilité du **dispositif VISALE**, au-delà des critères d'âge et d'emploi.

Améliorer l'information sur les **aides financières existantes** pour accéder à un logement, par :

- l'élaboration de documents pour **centraliser l'information** sur les aides existantes de manière **simple, synthétique et compréhensible** : quelles sont les aides et à quoi servent-elles ? Quelles sont les démarches à réaliser pour les obtenir ? A qui faut-il s'adresser ? Etc.
- l'augmentation des **moyens d'accompagnement humains** pour que des professionnels (au sein des MDS, des CAF, des centres d'hébergement...) puissent **présenter de vive voix** les aides existantes et aider à réaliser les démarches.
- la mise en place d'**ateliers collectifs** sur les aides et l'accès au logement.



AGIR SUR L'OFFRE D'HABITAT



...pour répondre à la diversité, la spécificité et la quantité des besoins

Augmenter la part de **logements sociaux** (dont contingent préfectoral) pour les rendre plus accessibles aux bénéficiaires des minimas sociaux qui sortent des structures (sortants d'hébergement).

Soutenir le **développement des modes d'habitats alternatifs** (Tiny house, mobilhome...) avec la mise à disposition de terrains.

Développer l'**intermédiation locative (IML) avec bail glissant** afin de garantir l'accès à un logement pérenne en évitant les démarches de relogement successives et soutenir les propriétaires privés pour qu'ils fassent glisser le bail.



L'enjeu global est d'agir sur les **représentations des bailleurs vis-à-vis des personnes précaires** pour lever certains préjugés, redonner confiance et réduire les exigences accrues auxquelles sont confrontées un certain nombre de personnes.

Et après...?

QUELLE TRANSITION de l'HÉBERGEMENT au LOGEMENT ?



52 participant-es



Animation(s) : World café + cartoon report

30 mars
2023



Albi (81)



COMMENT FAVORISER LE MAINTIEN DES PERSONNES SORTANT D'HÉBERGEMENT DANS LEUR LOGEMENT AUTONOME ?



RENFORCER LES FONDAMENTAUX DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE LOGEMENT



Initier le travail de préparation à la vie en logement autonome dès le début de l'accompagnement en centre d'hébergement

Accompagner la personne sur plusieurs axes, notamment :

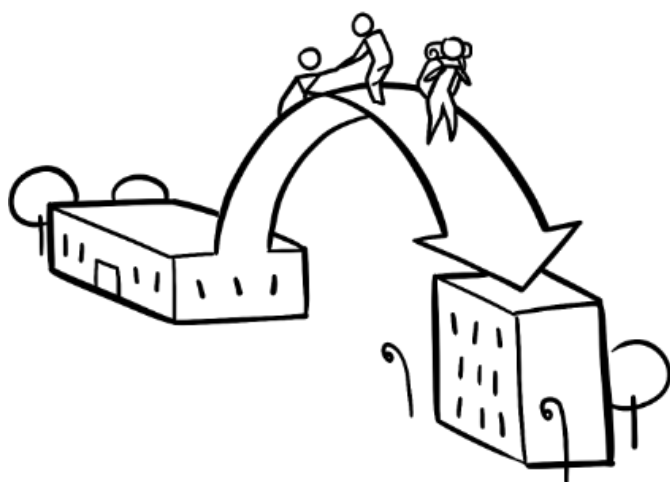
- **ses peurs et ses angoisses éventuelles vis-à-vis de la sortie de l'hébergement** (liées à un suivi moins rapproché, la peur de l'isolement, notamment dans le cas du passage d'un hébergement collectif vers un logement autonome) ;
- **la déconstruction de ses représentations vis-à-vis du logement** : expliquer et objectiver les réalités de la situation du logement sur le territoire, le fonctionnement des attributions et les

impacts de différents scénarios possibles, afin de favoriser la compréhension et l'acceptation de ces réalités, permettre des choix éclairés et ainsi éviter les frustrations et les mises en échec (être clair pour ne pas laisser espérer pour rien et accepter le choix des personnes) ;

→ *A noter que ces situations sont liées à une offre d'accompagnement et de logement limitée et/ou inadaptée.*

- **les outils d'aide à la gestion du budget**

Favoriser la projection dans le logement, et son acceptation : visite du logement, visite du quartier, repérage des transports et des services sur place, etc.



SIMPLIFIER ET ACCÉLÉRER LES DÉMARCHES LIÉES AU LOGEMENT



| pour accéder au logement social

| pour accéder aux aides financières pour l'installation dans le logement, notamment pour l'ameublement (CAF, FSL accès) afin d'éviter aux personnes de se retrouver dans un logement vide et ne pas être en mesure de se préparer un repas et de dormir convenablement.

ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR ÉVITER L'ISOLEMENT ET LES RUPTURES



| Poursuivre / prolonger l'accompagnement après la sortie de l'hébergement pour assurer la transition, faciliter l'installation dans le logement et l'intégration dans le quartier, construire des relais adaptés avec les structures locales, identifier de nouveau repères sur le lieu de vie, et maintenir un lien social.

| Et/ou construire de nouvelles modalités de suivi pour la période de transition entre Hébergement et Logement, autre que l'accompagnement de secteur (selon les besoins et les demandes des personnes : durée et intensité variable)

“

En effet, une fois en logement, les personnes sont rattachées aux services de droit commun (MDS). Cependant ces derniers sont souvent saturés et ne proposent pas un accompagnement global renforcé type CHRS (RDV espacé qui rend plus difficile la construction d'un lien de confiance, manque de disponibilité, voire des postures inadap-tées...), ce qui peut entraîner des ruptures de parcours pour certaines personnes.